

ARCINS
ARSAC
CUSSAC FORT-MÉDOC
LABARDE
LAMARQUE
LUDON-MÉDOC
MACAU
MARGAUX-CANTENAC
LE PIAN-MÉDOC
SOUSSANS

Médoc Estuaire
Communauté de Communes



PLANNING ACTIVITÉS

ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH) :

ARSAC ELEMENTAIRE

PÉRIODE : VACANCES DE PRINTEMPS 2025

MARDI 22/04

OEUF DE PÂQUES
SUSPENSION DE PÂQUES
ORIGAMI
TOURNOI DE SACHET DE
SABLE
INITIATION ATHLETISME

ATELIER AVEC MACAU DANS LE CADRE DU
PROJET LITTORAL PARTAGE POUR 12 CP,
SE RAPPROCHER D'ADRIEN



MERCREDI 23/04

SORTIE TEPACAP MERIGNAC
DEPART 13H00
RETOUR 17H30
PIQUE-NIQUE

VENDREDI 25/04

ÇA MOUSSE !
CREATION MINI PANIER
DOJO
LES OMBRES COLOREES
INITIATION ULTIMATE

ATELIER A L'ALSH DE MACAU DANS LE CADRE
DU PROJET LITTORAL PARTAGE POUR 12 CP,
SE RAPPROCHER D'ADRIEN
DÉPART 9H15 EN MINI BUS

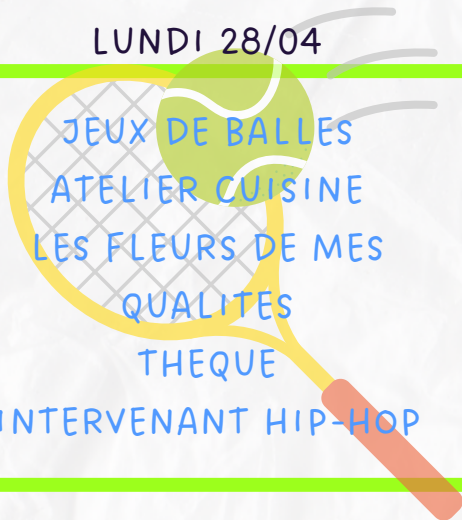
JEUDI 24/04

ACCROSPORT
CREATION MAGNETS
MAILLOT
THEATRE
JEUX AU DOJO
INITIATION FOOTBALL



LUNDI 28/04

JEUX DE BALLES
ATELIER CUISINE
LES FLEURS DE MES
QUALITES
THEQUE
INTERVENANT HIP-HOP



MARDI 29/04

SILHOUETTE SPORTIVE
CREATION D'UNE COUPE
LA LUNE ET LE SOLEIL
PARCOURS SPORTIF
INITIATION BASKETBALL



MERCREDI 30/04

JOURNEE VELO
JEUX DE SOCIETE
PIQUE-NIQUE



VENDREDI 02/05

GRAND JEU
OLYMPIADES



INFOS PRATIQUES

Vous pouvez inscrire votre enfant dans l'un des 6 accueils de votre choix :

1

ACM ARSAC

14 avenue de Ligondras
33460 Arsac
Tél : 05 57 88 62 12 / 06 45 75 37 26
alsh.arsac@medoc-estuaire.fr

Directrice : Sarah DUBERNET
Adjoint pédagogique : Julien CAUSSE

2

ACM CUSSAC / MS CUSSAC LAMARQUE

34 avenue du Haut Médoc
33460 Cussac Fort-Médoc
Tél : 06 15 46 48 28
msscussaclamarque@medoc-estuaire.fr

Directrice : Ludivine LEYVIGNE
Adjointe pédagogique : Jennifer Duville

3

ACM LUDON-MÉDOC

25 rue du général de Gaulle (mater)
1 bis place Jean Jaurès (élém)
33290 Ludon-Médoc
Tél : 05 57 88 47 74 / 06 45 75 22 21
alsh.ludon@medoc-estuaire.fr

Directrice : Audrey DESBOS
Adjoint pédagogique : Marc LEFEBVRE

4

ACM MACAU

5 chemin du Biroulet
33460 Macau
Tél : 05 57 88 28 32 / 06 45 75 53 64 (mater)
12 avenue du Général de Gaulle - 33460 Macau
Tél : 05 24 73 62 09 / 06 45 75 53 64 (élém)
alsh.macau@medoc-estuaire.fr

Directrice : Stéphanie DENIS
Adjoint pédagogique : Alexandre COULON

5

ACM LE PIAN-MÉDOC

137 allée Grammont
33290 Le Pian-Médoc
Tél : 05 56 96 21 90 / 06 46 90 17 82
alsh.lepian@medoc-estuaire.fr

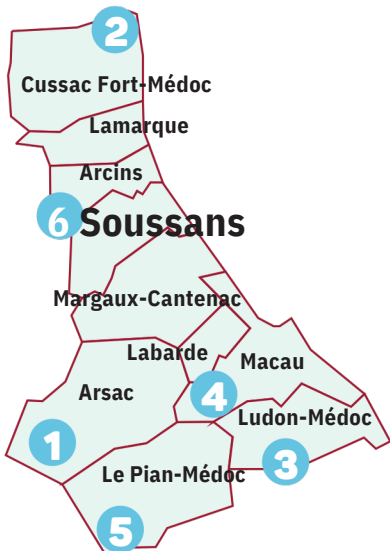
Directrice : Elodie LAUTREC
Adjoints pédagogiques :
Jonathan EUDELIN / Thibault CHIMITS

6

ACM SOUSSANS / MS ARCINS SOUSSANS

Place de l'église
33460 Soussans
Tél : 05 57 89 83 13 / 06 45 75 21 99
mssoussansarcins@medoc-estuaire.fr

Directrice : Juanita CARBONNEL



HORAIRES D'ACCUEIL

OUVERTURE : 7H - FERMETURE : 19H

- Il est demandé aux familles de prévenir si leurs enfants arrivent après 9h.
- Pour les sorties, les horaires de départ et de retour seront communiqués sur le planning d'activité.
- Les enfants étant susceptibles de se salir, nous vous recommandons de leur fournir une tenue adaptée aux activités et peu fragile tout en prenant en compte la météo.
- L'équipe se réserve le droit de changer le planning d'activités : en fonction du temps (Pour les animations en extérieur) et du souhait des enfants (prise en compte de leurs attentes et demandes dans la mise en place et l'organisation des activités)

INSCRIPTION / ANNULATION

Les inscriptions et annulations se font uniquement par le biais du portail famille. Les plannings d'activités sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes.

Annulation : Toute annulation sera effectuée dans un délai de **10 jours avant pour les vacances et 7 jours avant pour les mercredis directement sur le portail famille.**

Passé ce délai, la journée sera facturée sauf certificat médical.

Pour rappel, les familles ont pour obligation de prévenir de l'absence de leur enfant. Si le délai est dépassé, il faudra prendre contact avec l'équipe du centre par mail, SMS ou appel téléphonique.



PORTAIL FAMILLE :

www.communes-ccme.cartepius.fr
05 57 88 08 08 / portailfamille@medoc-estuaire.fr



MODIFICATION DU QUOTIENT FAMILIAL

Pour tout changement de quotient familial, merci d'en informer le directeur de la structure et de fournir un justificatif afin que ce dernier soit appliqué pour la prochaine facturation.